



LE MOT DU PRIEUR

L'actualité récente au sujet des destructions d'églises et des profanations des lieux saints ne peut que nous effrayer. La rage du démon pour détruire toute trace de christianisme dans notre pays utilise à la fois les délibérations officielles des conseils municipaux et les exactions criminelles des profanateurs.

Rappelons qu'en France tous les bâtiments religieux, et notamment les églises, construits avant 1905 ont été spoliés par la République maçonnique dans le but de forcer l'Eglise à établir des associations culturelles contraires aux principes catholiques. Devant le ferme refus opposé par saint Pie X, la République a quand même dû tolérer l'exercice du culte mais sans revenir sur la spoliation. C'est ainsi qu'il appartient aux mairies ou à l'Etat d'entretenir les églises et les cathédrales volées, mais sans qu'ils aient l'obligation de le faire. Devant la ruine qui menaçait certains sanctuaires, Maurice Barrès mena entre 1910 et 1913 une grande campagne sur « la grande pitié des églises de France » qui obtint quelques résultats. De nombreuses

communes rechignent actuellement à entretenir ce patrimoine religieux en prétextant des coûts trop importants. La technique habituelle consiste à interdire l'accès de l'église au public sous couvert de possibles chutes de pierres, puis de laisser petit à petit la situation se dégrader sans rien faire. Au bout d'un certain temps, le bâtiment menace ruine : comme les frais d'une restauration complète sont jugés trop élevés, le

conseil municipal opte pour la déconstruction (ça passe mieux que destruction). Le terrain libre pourra accueillir un parking, une maison des jeunes ou une salle polyvalente dans ce style inimitable qui tient de la maison Bouygues et du palais de justice. La liste est longue des église déjà détruites, plus longue encore

celle des églises menacées. Le site « Clochers en péril » en cite quelques unes en mettant en ligne ces images si déplorables de pelleteuses brisant peu à peu les murs de ces sanctuaires. Notons que des petites communes arrivent à entretenir leur patrimoine religieux et que ce sont souvent des communes plus importantes qui optent pour la destruction d'églises qui n'ont pas fran-

Défendons nos églises

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE 2010

Chapelle	Reims	Charleville	Joinville	Le Hérie	Saint-Quentin	Troyes
Jeudi Saint						
Confessions	18h00	Pendant l'adoration	Pendant l'adoration			18h30
Messe Vespérale	19h00	19h00	19h00	17h30	18h00	19h00
	Adoration du Saint Sacrement au reposoir jusqu'à 24h00					Adoration jusqu'à 22h30
Vendredi Saint						
Chemin de Croix	15h00	15h00	18h00	11h00	15h00	17h00
Confessions	Après le Chemin de Croix	Après le Chemin de Croix	Après le Chemin de Croix			Après le Chemin de Croix
	18h00		17h30			
Fonction Liturgique	19h00	19h00	19h00	15h30		19h00
Samedi Saint						
Confessions	18h00 à 19h00	18h15 à 19h00	21h30	17h00		21h30
Vigile Pascale	22h00	22h30	22h15	22h30		22h00

chement l'air d'être des ruines. Il peut arriver heureusement que des habitants se mobilisent pour sauvegarder leur église et que des moyens soient trouvés pour restaurer ces lieux saints.

Mais les pouvoirs publics ne sont pas les seuls responsables de cette désertification spirituelle. Les diocèses ou les ordres religieux vendent également des bâtiments religieux lorsque ceux-ci leur appartiennent. C'est ainsi que dans le Nord une église détenue par la communauté Emmaüs fut rasée, après la vente aux enchères du mobilier, pour construire des HLM. C'est de cette église que vient le magnifique chemin de croix de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. A Nantes, c'est le couvent des jésuites qui fut vendu avec sa chapelle. L'évêque de Nantes, pour s'assurer que le bâtiment ne puisse être racheté par des catholiques traditionnels, imposa une clause au contrat : que le bâtiment ne puisse pas servir au culte sans l'autorisation expresse de l'évêque. Ainsi une chapelle peut se transformer en loft, en magasin, en bar, ou pire encore, mais ne peut être rachetée par la Fraternité pour y célébrer la messe. Fort heureusement, la Fraternité parvient parfois à acquérir des églises et des chapelles et les restaure pour assurer à la sainte messe un cadre digne et priant.

La deuxième mâchoire de cette rage destructrice des monuments catholiques en France est constituée par cette vague impressionnante de profanations en tous genres qui frappe tant les églises que les calvaires et les cimetières. Comme il ne s'agit pas de mosquées ou de synagogues, voire de pagodes, nul ne s'émeut dans les sphères politiques, nul ne juge utile d'élever la moindre protestation ou de simplement faire part de sa compassion. Circulez, y a rien à voir ! Les chiffres sont impressionnants et manifestent une escalade effrayante. En 2009, selon les chiffres de la gendarmerie nationale publiés dans un article du *Figaro* du 12 mars, 184 faits de profanations ont été recensés. Sur 106 personnes interpellées pour de tels faits, 83 % d'entre elles sont mineures (dont 35 ont entre 10 et 12 ans). Des pics sont constatés autour des dates symboliques du culte satanique comme le 30 avril, date anniversaire de l'« Eglise de Satan », le 31 octobre, fête d'Halloween, ainsi que lors des solstices ou des équinoxes. Pour 2010, ce sont déjà 24 profanations qui ont été recensées pour les seuls mois de janvier et février. Le site « Indignations » dresse un terrible inventaire, avec tout dernièrement une profanation du saint sacrement dans l'église Sainte-Claire de Quimper – porte du tabernacle fracturée et hosties consacrées jetées à terre – des dégradations (bible, carreaux, bancs, pots de fleurs) à l'église du Curé-d'Ars à Arras, des tags anarchistes sur les murs de la basilique Saint-Donatien à Nantes. L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet a elle aussi été

souillée par le jet de plusieurs pots de peinture rouge sur la façade. Un article du *Pèlerin* du 9 mars rapporte le cambriolage de l'église Saint-Michel de Morangis (Essonne), dans la nuit du 12 au 13 février, durant lequel les profanateurs ont défoncé le tabernacle à coup de hache, ont répandu les hosties au sol et les ont piétinées. Mgr Dubost, évêque d'Evry, constatant que sept églises avaient été cambriolées dans les mois précédents, avait le projet de mettre en place une commission chargée d'étudier les moyens d'éviter ces vols à répétition. Les pouvoirs publics avaient répondu que ce n'était pas son affaire et que la protection des églises appartenant à l'Etat ou aux communes était de leur ressort. Ils n'ont évidemment rien fait, d'où la légitime indignation de l'évêque dénonçant le silence « étourdissant » qui entoure les profanations d'église. Il termine ainsi un communiqué : « Les exactions continuent. Les pouvoirs publics sont donc responsables par leur carence. Personnellement, je n'arrive pas à m'habituer aux profanations... S'il faut hurler, nous hurlerons. Après tout, nous aussi, nous sommes des citoyens ». Ces six derniers mois, ce sont 204 cambriolages d'églises qui ont été recensés.

Mais ces profanations n'ont pas lieu que chez les autres. Je voudrais vous signaler la destruction d'un calvaire tout près de Reims. Il s'agit de celui qui se trouvait le long de la nationale 44, à trois cents mètres avant le Fort de la Pompelle en venant du rond-point Farman. Il s'élevait bien il y a peu encore, au milieu d'un petit bosquet d'arbres entre les champs et la route. Selon une pieuse coutume, je faisais le signe de la croix en passant devant. Ce calvaire ne m'apparaissait plus depuis un certain temps. Je voulus savoir ce qu'il était devenu et garai ma voiture au Fort de la Pompelle pour accéder au calvaire en longeant à pied les champs, légèrement en contrebas de la route. Ce fut pour découvrir le spectacle désolant d'un amas de pierres gisant sur le sol, avec dans un buisson la croix en métal brisée. Cette destruction n'est pas l'œuvre du temps mais de vandales qui n'avaient qu'un but : détruire cette croix visible de la route. Sur la carte IGN, ce calvaire est indiqué avec à côté le nom de René Dorme. René Dorme est le nom d'un aviateur de la première guerre mondiale, un des as de ce temps-là, qui abattit officiellement 23 avions ennemis, mais dont le nombre de victoires se monte vraisemblablement à 94. Il fut lui-même abattu tout près du Fort de la Pompelle le 25 mai 1917. Je ne sais si cette croix existait déjà ou si elle fut érigée en souvenir de ce soldat tombé pour la France, ce que je sais, c'est que cette croix a été renversée et qu'il est de notre honneur de la redresser, tout comme il est de notre honneur de veiller sur nos églises pour les défendre et leur redonner vie.

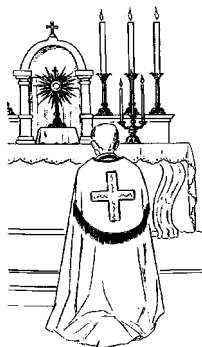
Abbé Ludovic Girod

Adoration du Saint-Sacrement

Samedi 13 mars
au Couvent des
Annonciades

Messe à 8h45
suivie de l'Adoration
jusqu'à 17h30

Goûter de Mi-Carême à
17h30



Tout au long de l'année, tour à tour, les maisons de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X exposent le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles, pendant huit heures consécutives. Le jour échu à notre chapelle des Annonciades est le samedi 13 mars. Cette adoration perpétuelle est offerte aux intentions suivantes :

1. La victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise.
2. La conversion de Rome et des évêques.
3. La sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce.
4. L'éveil de nombreuses vocations.

Carnet de Famille

Sépulture

Roger Germain, le vendredi 12 février à Reims.

Inhumation

Monique Lefevre, le lundi 22 février à Sezanne

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Dimanche 14 mars : Messe à Troyes exceptionnellement à 10h00, célébrée par le R. P. Lecareux (pas de messe à 18h00 ce dimanche)

Dimanche 25 avril : fête des 25 ans de la chapelle Saint-Walfroy à Charleville-Mézières.

Dimanche 16 mai : Communions solennelles. (Retraite préparatoire du 12 au 15 mai)

Samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 mai : Pèlerinage de Pentecôte.

Dimanche 6 juin : Kermesse du Prieuré.

Dimanche 13 juin : Premières Communions. (Récollecion samedi 12 juin)

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

Intention du mois : la conversion des pauvres pécheurs.

Catéchismes :

REIMS : Abbé Girod

Enfants (de 5 à 14 ans) : les mercredis 3 et 24 de 14h30 à 16h30.

Adultes : les 2ème et 4ème mardis de 20h30 à 21h30.

Mardi 9 : le mode de vie du Christ.

Mardi 23 : pas de catéchisme eu raison de la conférence d'Anne Bernet.

TROYES : Abbé Girod

Les dimanches 7 et 21 de 16h30 à 17h30.

Cercle de la Tradition :

REIMS : Abbé Girod

samedi 20 à 20h00 chez M. et Mme Lepape.

sujet : les droits de l'homme.

CHARLEVILLE : Abbé Castel

Samedi 6 : sujet : l'oecuménisme.

TROYES : Abbé Girod

Dimanche 21 à la chapelle : sujet : Questions de bio-éthique.

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

PRUNAY : Abbé Girod

Mardi 16 de 14h30 à 16h00 (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice). **Sujet :** Foyers rayonnants de l'abbé Dantec.

Croisade Eucharistique :

Intention du mois : les pauvres et les plus démunis.

SCOUTISME : GROUPE NOTRE-DAME DE FRANCE

Louveteaux (garçons de 8 à 12 ans) :

Sortie au Fort de la Pompelle le samedi 20 de 14h00 à 17h30.

Jeannettes (filles de 8 à 12 ans) :

Sortie au Fort de la Pompelle le samedi 20 de 14h00 à 17h30.

Scouts :

Prochaine activité : camp de Pâques dans l'Allier du 13 au 17 avril.

Les vendredis de Carême à 18h00

Chemin de Croix



à l'église
N.-D.-de-France

à la chapelle
Saint-Walfroy

Confessions à 17H45 ou après la messe

Communiqué du Supérieur du District de France de la FSSPX - Suresnes, le 4 mars 2010

Les évêques : gardiens de la Foi ou protecteurs prosélytes des autres cultes ?

Changement de contexte, ouverture au monde ou fin des condamnations, toutes les justifications les plus pauvres seront sans doute invoquées pour tuer la prudence qui doit animer un éminent gardien ou un digne surveillant. Car l'étymologie le prouve. L'évêque, en grec *E????????*, est celui « qui surveille », celui qui veille à ce que la Foi soit défendue à travers son diocèse, que les erreurs objectives ne s'y diffusent pas au détriment de la vérité révélée par Jésus Christ, Notre Seigneur, le Fils de Dieu. **L'évêque est donc gardien de la Foi.** Il doit veiller à ce que les âmes reçoivent la bonne parole de l'Évangile, celle qui fait dire au Christ : « *Qui n'est pas avec moi est contre moi et qui n'amasse pas avec moi dissipe.* » L'évêque est enfin successeur des apôtres. Il recueille l'héritage de ces martyrs qui ont versé leur sang pour avoir refusé de renier le Christ et d'embrasser les idoles par quelque geste de respect que ce soit.

Les milliers d'évêques que l'histoire de l'Église a donnés sont tous des hommes faillibles, dotés de défauts comme de qualités. Il y eut des héros comme il y eut des pusillanimes. Il y eut des **Hilaire de Poitiers** et des **Bossuet**. Il y eut des **Cauchon** et des **Talleyrand**. Mais jamais une nation si chrétienne autrefois n'avait vu un tel désarroi touchant de si près la Foi. **Aujourd'hui, nos évêques se taisent quand le Christ est attaqué.** À notre égard, ils maintiennent les églises fermées. Parallèlement, **ils inaugurent des mosquées. Ils concélébrent avec des pasteurs. Ils diplôment les imams et font prêcher les rabbins dans leurs cathédrales.** En un mot, ils confortent les âmes dans leur éloignement au Christ et à l'Église qu'Il a fondée.

L'actualité récente s'avère particulièrement inquiétante. Délaissant leur rôle de « surveillant », de gardien de la Foi, de successeur des Apôtres et des martyrs, un grand nombre d'évêques de France s'attache à constituer une forme d'ambassade du fait religieux en général. Noyant le catholicisme dans une cohabitation avec les autres religions qui laissent les âmes dans l'ignorance de l'amour du Christ, ils se fondent eux-mêmes dans un syndicat de défense des cultes. Ils n'hésitent plus à voler au secours de la burqa et semblent plus soucieux de fêter « un bon Ramadan » aux dignitaires de l'Islam que de faire connaître et observer le Carême à leurs ouailles :

Des imams formés à l'Institut catholique



L'Institut catholique s'ouvre aux futurs imams. La formation "religions, laïcité, interculturalité" est mise en place afin de favoriser l'intégration des imams souhaitant exercer en France. (Reportage : A. Al-Hathloul, J. Bonnard.)

- **Le 25 janvier 2010, l'Institut catholique de Paris, fondé par les archevêques de Paris au XIXe siècle pour dispenser un enseignement conforme à la doctrine de l'Église, a décerné le diplôme « interculturalité, laïcité et religions » à plusieurs imams que l'Université républicaine refusait d'accueillir au nom de la laïcité.** Ainsi l'ordinaire parisien couvre-t-il de son autorité la formation des aumôniers musulmans d'armées, de prisons, d'hôpitaux ou d'universités.



Mgr Dominique Lebrun, évêque de Saint-Étienne Mgr H. Simon, archevêque de Clermont-Ferrand

- Le 8 février, Mgr Dominique Lebrun, évêque de Saint-Étienne, se rendait à la mosquée afin de s'excuser



philosophe (M. Dominique Folscheid).

Pour ce Carême 2010, le Cardinal André VINGT-TROIS, archevêque de Paris, a choisi pour thème le Concile Vatican II : la perspective historique dans laquelle il s'inscrit, l'actualité et la force de ses principaux documents, le sens de la réforme liturgique qui lui est liée et le renouvellement qu'il permet dans l'œcuménisme et dans les rapports de l'Eglise au peuple d'Israël et aux autres religions.

Ces conférences ont été confiées à des personnalités : évêques (M^{gr} Jean-Louis Bruguès ; M^{gr} Éric de Moulins-Beaufort), prêtres, (P. Matthieu Rougé ; P. Denis Dupont-Fauville), religieux (Fr. Enzo Bianchi, P. Dominique de La Soujeole), laïc (M. Michel Camdessus), mais aussi à un rabbin (Rabbin Rivon Krygier) et à un

auprès des Musulmans pour ceux qui craignent l'avancée de l'Islam. À la suite de **Mgr Hippolyte Simon**, archevêque de Clermont-Ferrand, ou de **Mgr Jean-Luc Bouilleret**, évêque d'Amiens, qui avaient participé à la pose de la première pierre des grandes mosquées de leur ville, Mgr Lebrun a apporté son soutien à la communauté : *« Des chrétiens ont du mal à comprendre la présence de lieux de culte musulman sur le territoire qu'ils considèrent comme le leur. Cette pensée n'est pas juste et, autant que cela m'est donné comme une grâce de Dieu, je veux en demander pardon. »* De son côté, l'**abbé Étienne Uberall**, vicaire épiscopal de la zone pastorale de Strasbourg, indiquait récemment à la télévision régionale qu'il était favorable à l'enseignement de l'Islam dans les établissements scolaires de sa région.

- Le 21 mars prochain, le rabbin Rivon Krygier prononcera l'une des six conférences de carême sous la voûte de la cathédrale Notre-Dame, à l'invitation du cardinal archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois. Ainsi ce temps de pénitence qui est censé conduire les âmes à suivre le Christ dans sa Passion et à les préparer à sa glorieuse Résurrection verra-t-il prêcher dans un haut lieu sacré un responsable d'une religion qui nie précisément la divinité du Fils de Dieu et le miracle de Pâques.

Ces quelques récents exemples sont en réalité symptomatiques d'une **série de scandales** trop nombreux pour être tous cités qui vont de la **concélébration avec des femmes pasteurs jusqu'à la défense du port de la burqa**. De l'impossibilité d'affirmer que la religion catholique est la seule qui a été fondée par Dieu, un indifférentisme s'est propagé jusque dans l'esprit des responsables pourtant censés maintenir la Foi de ceux qui leur sont confiés. Ce faisant, ils encouragent la déchristianisation de la France sur le sol duquel les temples des autres cultes pullulent, annonçant toujours davantage l'oubli du Dieu de majesté.

Quel argument objectif, quel élément de la Foi pourrait justifier un tel revirement de situation qui, en lui-même, conduit à condamner toute l'histoire de l'Église des dix-neuf premiers siècles en la résumant aux légendes noires héritées de Voltaire selon lesquelles l'Église d'autrefois ne savait pas parler aux hommes, maniait l'épée ou la conversion forcée ? Comme nous devrions, à l'inverse de cette attitude empreinte d'ignorance, toujours mieux connaître ces belles et grandes figures missionnaires de l'Église, débordantes de l'amour divin, qui ont su **respecter les hommes, mais détester leurs erreurs** et, ce faisant, établir l'Église à travers le monde sur la charité et la vérité. En réalité, c'est bien une charité bancaire qui accorde des concessions à des systèmes religieux dont la première caractéristique est l'éloignement de Jésus-Christ et de son Eglise, où ils relèguent les âmes.

Il faut le reconnaître, **sur le chemin de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux, la situation de l'Église de France s'aggrave**. Est-il possible de se taire, ou du moins de mettre entre parenthèses ce cri d'alerte, lorsque ce sont des milliers d'âmes qui sont plongées dans un indifférentisme mortel ? Ces accents sont-ils échangeables contre un confort canonique ? Samaritains que nous devrions être, resterons-nous indifférents en abandonnant les fidèles, ces nouveaux mendiants agonisant de la complaisance épiscopale qu'el-